

Allura click pro



FLOORING SYSTEMS

de 38 à 58 € Prix indicatif HT en Euro/m2 fourni-posé*

*Chantier > 1 000 m2 et "sans difficultés particulières" - Hors préparation de support

SOUS AVIS TECHNIQUE

U3 P3 E1/2 C2

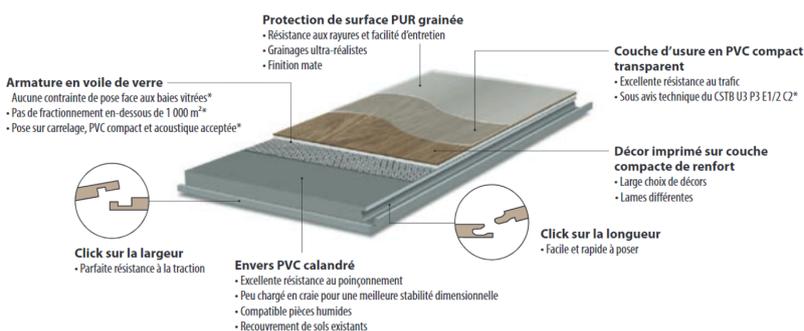
DESRIPTIF TYPE



Revêtement de sol LVT décoratif en lames et en dalles clipsables

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT décoratif, flexible et clipsable en lames 18,7 x 121,2 cm et 23,7 x 150,5 cm et en dalles 31,7 x 60 cm, validé par un avis technique n° 12/18-1780_V3 revendiqué apte à l'emploi dans les locaux au plus U3 P3 E1/2 C2 type **Allura click pro**. Conçu et fabriqué en Europe à partir d'une technologie sans phtalate, le revêtement de sol sera un revêtement LVT décoratif, il présentera un système de pose flottante sans colle avec un système de connexion en longueur angulaire et à plat aux extrémités. **Allura click pro** sera doté d'une couche d'usure en PVC compact transparente de 0,55 mm et présentera un poinçonnement rémanent de $\leq 0,05$ mm. Son classement R10 permettra de réduire les risques de glissance. Il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit. Son système click lui permettra d'être posé sur des supports neufs et en solution de recouvrement sur supports anciens de type carrelage, PVC compact et acoustique* et y compris amiantés**. Son procédé de fabrication lui assure une stabilité dimensionnelle $< 0,05$ % lui permettant notamment d'être installé jusqu'à 1 000 m² sans joint de fractionnement* et sans contrainte de pose face aux zones d'exposition directes à l'ensoleillement*. Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant***).

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose

Pose clipsable :

Les dispositions générales relatives aux supports neufs sont celles décrites dans la norme NF DTU 53.12. En rénovation, le support est préparé comme indiqué dans le Cahier 3635 du CSTB. Sont admises les poses sur supports à base de liants hydrauliques, les supports bois, les anciens carrelages (largeur des joints entre carreaux < 5 mm et profondeur des joints < 2 mm et désaffleurer entre carreaux < 1 mm) et les anciens revêtements de sol souples compacts ou acoustiques* (linoléum 2.5 mm ou PVC homogène ou hétérogène compact. y compris supports amiantés**, caoutchouc...). Consulter notre service technique pour les supports non cités.

Pose d'Allura click pro sans sous-couche : la tolérance maximale en termes de planéité et désaffleurer du support est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm. Toute pose réalisée sur un support en terre-plein nécessite la mise en œuvre de l'un des systèmes barrière à l'humidité décrit dans le NF DTU 53.12.

Pose sur sous-couche 15 dB et 19 dB (hors Avis Technique) : Sur tous supports neufs ou anciens dont la planéité ou les désaffleurs sont supérieurs aux valeurs énoncées ci-dessus et avec une tolérance maximale de 5 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le réglet de 20 cm, nous recommandons la pose d'**Allura click pro** sur notre sous-couche Forbo. Cette sous-couche vous offre comme avantage, entre autres, de combler des petites irrégularités du support, par ex. lors de la pose sur ancien carrelage avec désaffleurer, la pose sur planchers bois ou panneaux dérivés du bois, etc. Les sous-couches **Allura click 15 dB et 19 dB** préconisées par Forbo pourront être utilisées selon les propriétés recherchées, notamment acoustique ou rattrapage de défauts, se rapprocher du service technique Forbo.

Entretien :

Pour l'entretien courant, un simple balayage (ou aspiration) et un lavage à plat avec microfibres et solution de détergent neutre est suffisant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 20 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH****.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- 30 % de contenu recyclé dans l'envers du produit

*En parties privatives des logements en se référant à la notice de pose et à l'Avis Technique

**Dans le respect de la réglementation en vigueur

***L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

**** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

(1) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl